

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 01870
Numéro SIREN : 347 999 500
Nom ou dénomination : A.R.I.C.E.

Ce dépôt a été enregistré le 22/04/2022 sous le numéro de dépôt 39257

*certifiée conforme par le
Président Berthelot*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	46 945	46 945	0	0		
	Fonds commercial (1)	979 667	539 118	440 549	528 662	88 113	16.67
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	276 422	261 128	15 294	33 286	17 992	54.05
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	660 268		660 268	660 268			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	12 708		12 708	12 708			
Total II	1 976 010	847 191	1 128 818	1 234 924	106 105	8.59	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	2 791		2 791	2 791		
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 031 475	234 117	797 358	769 775	27 583	3.58
	Autres créances	276 782		276 782	391 689	114 906	29.34
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	56 703		56 703	56 703			
Disponibilités	773 375		773 375	929 155	155 780	16.77	
Charges constatées d'avance (3)	67 231		67 231	67 686	455	0.67	
Total III	2 208 357	234 117	1 974 240	2 217 798	243 558	10.98	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 184 366	1 081 308	3 103 058	3 452 722	349 664	10.13	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/09/2021	12	30/09/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 281 820)	281 820	281 820				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 338	12 338				
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	28 182	28 182				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	486 367	482 426	3 942	0.82		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	31 675	3 942	27 734	703.56		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	840 382	808 707	31 675	3.92			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	222 995	222 995				
	Provisions pour charges						
	Total III	222 995	222 995				
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	833 998	981 805	147 807	15.05		
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	12 650	7 500	5 150	68.67		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	855 546	1 011 357	155 811	15.41		
	Dettes fiscales et sociales	233 745	314 275	80 529	25.62		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	4 099	12 766	8 667	67.89			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	99 642	93 316	6 326	6.78		
	Total IV	2 039 681	2 421 020	381 339	15.75		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 103 058	3 452 722	349 664	10.13		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 369 824 2 079 679

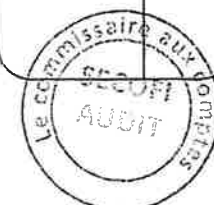


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 231 382	173 441	2 404 823	2 351 650		53 173	2.26
Chiffre d'affaires NET	2 231 382	173 441	2 404 823	2 351 650		53 173	2.26
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			79 911	29 023		50 888	175.34
Autres produits			44	44		0	0.69
Total des Produits d'exploitation (I)			2 484 778	2 380 717		104 061	4.37
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 610 802	1 355 293		255 509	18.85
Impôts, taxes et versements assimilés			26 973	30 655		3 683	12.01
Salaires et traitements			367 304	468 298		100 994	21.57
Charges sociales			130 805	177 514		46 709	26.31
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			121 973	105 749		16 224	15.34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			48 648	57 597		8 949	15.54
Dotations aux provisions							
Autres charges			102 860	50 615		52 246	103.22
Total des Charges d'exploitation (II)			2 409 364	2 245 720		163 644	7.29
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			75 414	134 996		59 583	44.14
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

2 582



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2021	12	30/09/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	460		57		402	699.48
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	460		57		402	699.48
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 745		2 250		3 494	155.31
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	5 745		2 250		3 494	155.31
2. Résultat financier (V-VI)	5 285		2 193		3 092	141.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	70 129		132 804		62 675	47.19
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 302		3 391		89	2.63
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			240 000		240 000	100.00
Total VII	3 302		243 391		240 089	98.64
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	811		120 318		119 507	99.33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	566				566	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			222 995		222 995	100.00
Total VIII	1 377		343 313		341 936	99.60
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 925		99 922		101 847	101.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	40 378		28 940		11 438	39.52
Total des produits (I+III+V+VII)	2 488 540		2 624 165		135 626	5.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 456 864		2 620 224		163 359	6.23
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	31 675		3 942		27 734	703.56

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020, une actionnaire d'ARICE a émis des notes d'honoraires au titre de ses prestations d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes. Ses interventions n'ont été justifiées ni par la copie des rapports émis, ni par les diligences réalisées. Les honoraires réclamés excèdent les engagements pris par la société. Ils ont été contestés.

Une action en référé contre la Société signifiée le 20 novembre 2020 a été engagée par cette actionnaire auprès du Tribunal de Commerce pour le paiement des honoraires réclamés à hauteur de 185 490€ HT.

Une autre action auprès du Tribunal de Commerce signifiée le 1er décembre 2020 a été engagée par cette associée pour le paiement de ces mêmes honoraires, l'indemnisation d'un préjudice financier et moral et le rachat de ses actions par la société.

Au 30 septembre 2020, au titre de ce litige et en vertu du principe de prudence, une provision pour risque a été constatée à hauteur de 222 995€ et des factures non parvenues ont été enregistrées à hauteur de 88 000€ HT.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Au 30 septembre 2021, la procédure auprès du Tribunal de Commerce est toujours en cours.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 036 892		16 434
Installations générales agencements aménagements divers	84 326		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	208 568		
TOTAL	292 893		
Autres participations	660 268		
Prêts, autres immobilisations financières	12 708		
TOTAL	672 976		
TOTAL GENERAL	2 002 762		16 434

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		26 714	1 026 612	1 026 612
Installations générales agencements aménagements divers			84 326	84 326
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		16 472	192 096	192 096
TOTAL		16 472	276 422	276 422
Autres participations			660 268	660 268
Prêts, autres immobilisations financières			12 708	12 708
TOTAL			672 976	672 976
TOTAL GENERAL		43 186	1 976 010	1 976 010

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	409 678	104 547	26 714	487 510
Installations générales agencements aménagements divers	81 163	2 333		83 496
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	178 444	15 093	15 906	177 632
TOTAL	259 608	17 426	15 906	261 128
TOTAL GENERAL	669 285	121 973	42 620	748 638



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	104 547				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 333				
Matériel de bureau informatique mobilier	748	14 345			
TOTAL	3 081	14 345			
TOTAL GENERAL	107 628	14 345			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	222 995				222 995
TOTAL	222 995				222 995

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	98 553				98 553
Sur comptes clients	264 781	48 648	79 311		234 117
TOTAL	363 334	48 648	79 311		332 670
TOTAL GENERAL	586 329	48 648	79 311		555 665
Dont dotations et reprises d'exploitation		48 648	79 311		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 708		12 708
Clients douteux ou litigieux	325 050	325 050	
Autres créances clients	706 425	706 425	
Personnel et comptes rattachés	33	33	
Taxe sur la valeur ajoutée	164 933	164 933	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 888	3 888	
Débiteurs divers	107 929	107 929	
Charges constatées d'avance	67 231	67 231	
TOTAL	1 388 196	1 375 488	12 708



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	157	157		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	833 841	176 635	657 206	
Emprunts et dettes financières divers	12 650			12 650
Fournisseurs et comptes rattachés	855 546	855 546		
Personnel et comptes rattachés	26 979	26 979		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 980	27 980		
Impôts sur les bénéficies	11 086	11 086		
Taxe sur la valeur ajoutée	161 709	161 709		
Autres impôts taxes et assimilés	5 990	5 990		
Autres dettes	4 099	4 099		
Produits constatés d'avance	99 642	99 642		
TOTAL	2 039 680	1 369 824	657 206	12 650
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 150			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	147 250			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	20.0000	14 091			14 091

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Droit présent client EC	189 951			189 951	
Droit présent client EC	125 715			125 715	
Droit présent client EC	630 000			630 000	
Droit présent client CAC	34 000			34 000	
Total	979 666			979 666	

Conformément à l'article 214-3 du PCG modifié par le règlement ANC 2015-06, les droits de présentation à la clientèle ont été amortis sur 10 ans à hauteur de 88 113€.

Le droit de présentation de la clientèle de 125 715€ avait donné lieu au 30/09/2016 à des tests de dépréciation qui avaient conduit à constater une dépréciation calculée par application des flux de trésorerie futurs (DCF) actualisés au taux de 10% sur une durée de 6 ans. L'amortissement opéré à partir du 01/10/2016 a été déterminé sur la base de la valeur nette de dépréciation, soit 27 162€.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis selon les taux suivants :

	Valeurs	Taux d'amortissement
logiciels	46 945	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le stock de fournitures a été apprécié de façon normative.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	90 986
Disponibilités	19
Total	91 005

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	157
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	671 392
Dettes fiscales et sociales	39 510
Autres dettes	43
Total	711 102

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	67 231
Total	67 231
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	99 642
Total	99 642



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Missions contractuelles	1 948 942
Missions légales	343 015
Frais refacturés	112 865
Total	2 404 822

Répartition par secteur géographique	Montant
France Métropolitaine	2 247 542
Outre-Mer et Europe	157 280
Total	2 404 822

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	9
Total	9

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	70 129	39 299
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 925	1 079
Résultat comptable (hors participation)	72 054	40 378

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5214 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5214
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	56 703
- titres nantis/caution solidaire du CIC	56 703
Total	56 703

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Autres :	
- PV Latentes/OPCVM au 30/09/2021	33 776
Total des allègements	33 776

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- AUDIT ET CONSEILS ASSOCIES	429 609	100.00	192
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	281 820 14 091	281 820 14 091	281 820 14 091	281 820 14 091	281 820 14 091
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 264 641	2 471 094	2 367 152	2 351 650	2 404 823
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	245 080 284-	237 257 4 221	181 210 20 443	150 200 28 940	163 363 40 378
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	26 853-	10 683-	21 460-	3 942	31 675
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	17.41	16.54	11.41	8.61	8.73
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1.91-	0.76-	1.52-	0.28	2.25
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	16	16	12	11	9
Montant de la masse salariale de l'exercice	678 191	635 823	464 555	468 298	367 304
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	289 542	274 076	179 777	177 514	130 805



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Evaluation des matières et marchandises	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	10
Evaluation des valeurs mobilières de placement	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	11
Ventilation de l'effectif moyen	11
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	11
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	12
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	12

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices

13

NA = Non Applicable NS = Non significative



ARICE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 281 820 €
64, rue du Rocher 75008 Paris
RCS : Paris B 347 999 500

EXTRAIT
PROCES - VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES
DU 31 MARS 2022

Deuxième résolution : affectation du résultat.

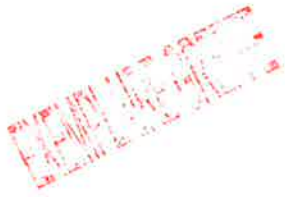
Les associés, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 se soldent par un bénéfice de 31 675 euros, décident de l'affecter intégralement au compte « report à nouveau ».

Les associés prennent acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Le président
David BENFREDJ





ARICE
64, rue du Rocher

75008 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARICE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe des comptes annuels, à savoir :

➤ La note « Informations générales complémentaires » concernant le traitement comptable des demandes judiciaires d'une actionnaire.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles

L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « Informations générales complémentaires » de l'exercice précise l'objet de la provision pour risques et charges comptabilisée pour 222.995 euros. Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés de la correcte évaluation de cette provision à la lumière de l'évolution de ce litige dans le courant de l'exercice.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

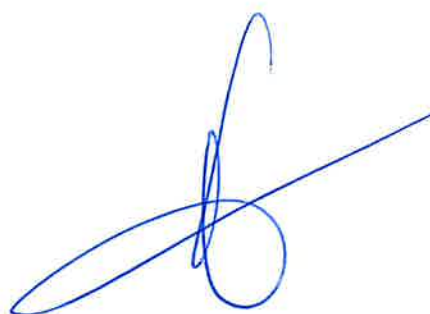


- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 mars 2022

Le Commissaire aux comptes

SECOFI AUDIT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Laurent MENAGER

L